ANNONAY RHÔNE AGGLO le mag'

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

DÉCEMBRE 2021



11 BUS IVECO POUR LA NOUVELLE FLOTTE DE L'AGGLO

UNE PRIME
POUR L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLÉCTRIQUE

SOLIDARITÉ :
L'AGGLO AIDE SES COMMUNES

PETITE ENFANCE
LES CRÈCHES D'EGS REPRISES PAR L'AGGLO

PHOTOS DU TERRITOIRE





L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Economie, mobilité, action sociale : retrouvez toute l'information sur les projets de l'Agglomération dans cette nouvelle édition du magazine. Zoom aussi sur trois sujets clés qui font l'actualité de cette fin d'année.

Aider les communes dans leurs projets

Avec la création d'un fonds de concours, doté de 4,2 millions d'euros pour la durée du mandat, l'Agglomération veut se donner la possibilité d'accompagner chacune des communes membres. Qu'elles concernent les équipements pour les jeunes, la voirie ou le cœur de ville, ces aides vont épauler les communes et contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Relever le défi des mobilités

Annonay Rhône Agglo fait le choix de la régie directe pour ses transports publics. Jusqu'à présent, le réseau de bus urbain était géré par Transdev dans le cadre d'une délégation de service public. Au cours des prochains mois, le réseau sera géré directement par l'Agglomération. Nos équipes sauront déployer un nouveau réseau avec efficacité et en réponse aux attentes des habitants du territoire.

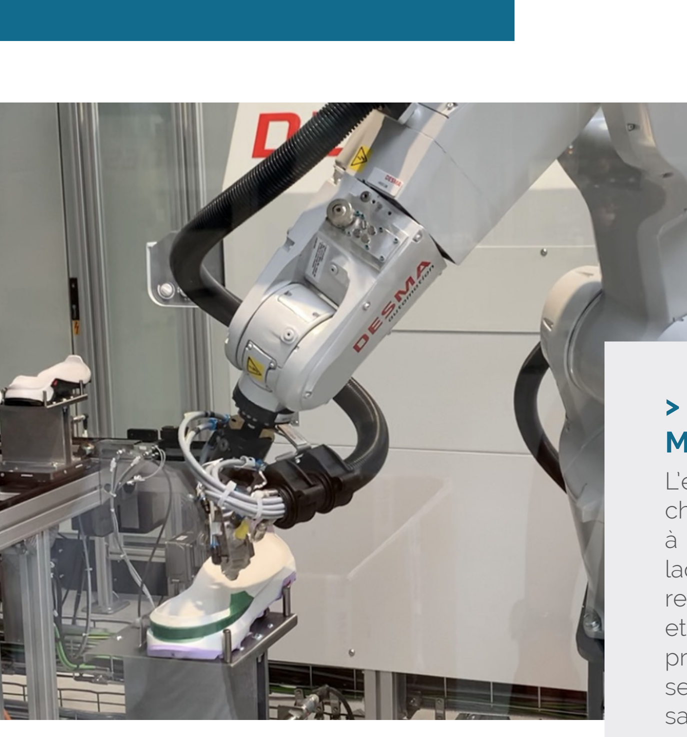
Deux nouvelles crèches reprises par l'Agglomération

Attachée à la compétence petite enfance, Annonay Rhône Agglo qui a inauguré le Pôle petite enfance au mois de décembre, a décidé de reprendre en gestion deux crèches qui étaient jusque là gérées par une association, à la demande des administrateurs. Une manière de pérenniser ces structures et de mieux préparer l'avenir.

SIMON PLÉNET
PRÉSIDENT D'ANNONAY RHÔNE AGGLO

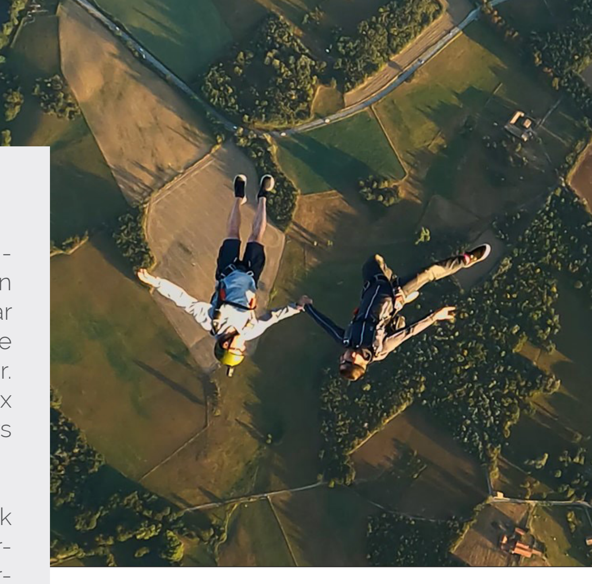
Annonay Rhône Agglo Le Mag'
Direction de la publication > Thierry LERMET
Conception graphique > Annonay Rhône Agglo
Impression > Alpha à Peaugres
Décembre 2021

RETOUR EN IMAGES



> DES CHAUSSURES DE SPORT MADE IN ARDOIX

L'entreprise ASF 4.0 a ouvert en septembre sa chaîne de production de chaussures de sport à Ardoix. Une aventure industrielle grâce à laquelle Gilles Réguillon et son équipe ont relocalisé la production de baskets en France et ont permis la création de 25 emplois. L'année prochaine de nouvelles équipes de production seront embauchées pour arriver à une 50ène de salariés au total.



> ET SI ON S'INSTALLAIT AU VERT ?

C'est la question que pose le clip promotionnel *le Grand Saut* réalisé par Antoine Marcon de Scrubland et produit par Emerveillés par l'Ardèche, la Ville d'Annonay, Annonay Rhône Agglo et l'office de tourisme Ardèche Grand air. La vidéo de 2 minutes, diffusée sur les réseaux sociaux et internet veut nourrir le désir d'ailleurs et de nature des citadins.

La vidéo est en ligne sur les pages Facebook de la Ville et de l'Agglo, sur la plateforme ArdècheTV ainsi que sur la page Youtube d'Emerveillés par l'Ardèche.



> LA CCI INAUGURE SES NOUVEAUX LOCAUX

De nouveaux locaux plus spacieux, des salles mises à disposition pour les entreprises... la Chambre de Commerce et d'Industrie a inauguré ses nouveaux bâtiments le 18 octobre dernier. L'occasion de présenter l'ensemble des services proposés aux entrepreneurs du territoire.



> BIENVENUE AUX INTERNES

En novembre, la Ville d'Annonay et l'Agglomération organisaient un temps convivial à destination des internes en médecine du Centre Hospitalier d'Annonay (CHAN) et en médecine de ville. Visites du centre historique et du marché, escape game et passage aux Gourmandises de l'Ardèche étaient au programme pour la quinzaine d'internes présents et leurs conjoints.



> LE DON DU SANG S'INSTALLE À LA LOMBARDIÈRE

La collecte de sang s'organise, depuis cet été, dans les locaux de la Lombardière au siège de l'Agglomération. L'Établissement français du sang souhaitait faire évoluer le mode de collecte sur le territoire.

Le local situé à proximité du centre hospitalier, ne pouvait plus être utilisé, aussi, les élus du territoire se sont mobilisés pour qu'une collecte hebdomadaire puisse être maintenue.

>>> La salle Etable accueille les donneurs chaque mercredi de 11h à 17h.

Merci aux bénévoles pour leur mobilisation !



FONDS DE CONCOURS : UN OUTIL DE SOLIDARITÉ POUR LES COMMUNES

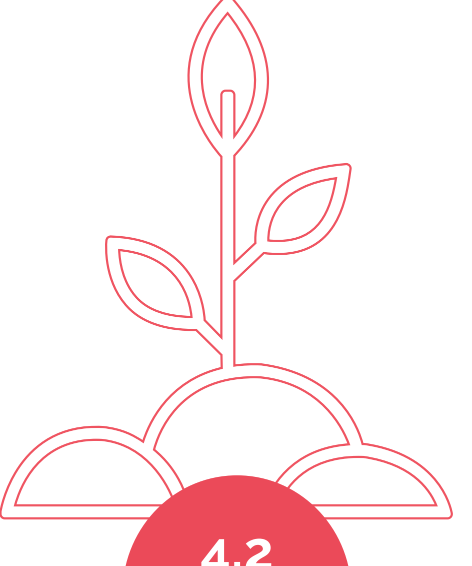
Un nouveau dispositif d'aide a été mis en place cette année et permettra à l'Agglo d'accompagner les communes dans leurs projets d'investissement.

À Quintenas, la commune prévoit d'aménager une zone de détente à destination du club Vermeil

Quelques mois après le début du mandat, les nouveaux élus d'Annonay Rhône Agglo ont relancé un sujet amorcé par l'équipe précédente : la création d'un fonds de concours. Ce dispositif d'aide prévoit l'attribution d'une enveloppe de 700 000 € par an pendant 6 ans, en complément des dispositifs déjà existants, pour venir en aide aux communes dans la réalisation de leurs projets. « *Nous avons souhaité mettre en place un règlement d'aide qui soit le plus souple possible, qui puisse financer les projets des communes quels qu'ils soient : rénovation de bâtiment, d'espaces publics, travaux de voirie... Et nous y consacrons un budget conséquent, 4,2 millions pour la durée du mandat* », résume Simon Plénet, président d'Annonay Rhône Agglo.

Pour que cet outil soit réellement un appui, le règlement prévoit une aide modulée. « *Deux montants plafonds sont prévus et fixés à 15 000 € ou à 27 000 € selon le niveau de revenu des communes* », précise Laurent Torgue, vice-président aux Finances, en charge du projet.

Le fonds de solidarité s'inscrit dans une réflexion plus large qui permettra à l'Agglo d'aboutir à la création d'un pacte financier et fiscal. Ce pacte formalisera les relations financières entre les communes et l'Agglo en précisant les moyens dont le territoire disposera pour mettre en œuvre son projet de territoire.



4,2 millions d'€ pour la durée du mandat

Une aide plafonnée à **50%** max du coût net de l'opération avec portage minimal de **20%** du coût total par la commune.

Plafond par commune **de 15000 € à 27 000 €** par an cumulable.
Le montant de l'aide dépend du niveau de revenu des communes correspond au volume de cotisation foncière économique (CFE) et d'attributions de compensation (AC).

Laurent Torgue, **Vice-président aux Finances**



« Deux montants plafonds sont prévus selon le niveau de revenu de la commune. »

> 11 PROJETS AIDÉS EN 2021

ANNONAY |
Travaux d'extension et d'aménagement du cimetière communal
Coût de l'opération : 300 000 €
Aide Annonay Rhône Agglo : 90 000 €

ARDOIX |
Travaux d'aménagement d'un local associatif
Coût de l'opération : 175 332 €
Aide Annonay Rhône Agglo : 47 476, 50 €

BOGY |
Création d'un city parc et travaux d'aménagement salle polyvalente
Coût de l'opération : 104 370 €
Aide Annonay Rhône Agglo : 30 881 €

BROSSAINC |
Acquisition de mobilier cantine et école, amélioration informatique école, travaux vitraux église
Coût de l'opération : 13 087, 72 €
Aide Annonay Rhône Agglo : 5 297, 52 €

DAVÉZIEUX |
Restauration de la toiture de l'église de Vidalon
Coût de l'opération : 348 933 €
Aide Annonay Rhône Agglo : 70 406 €





QUINTENAS |
Travaux d'aménagement et de sécurisation des voies communales - aménagement d'un espace détente local associatif
Coût de l'opération : 44 334, 96 €
Aide Annonay Rhône Agglo : 22 167, 48 €

ROIFFIEUX |
Aménagement de l'ancienne cure en restaurant
Coût de l'opération : 840 400 €
Aide Annonay Rhône Agglo : 162 000 €

SAINT-CYR |
Réhabilitation de la salle de la Route Bleue
Coût de l'opération : 830 000 €
Aide Annonay Rhône Agglo : 66 000 €

SAINT-JACQUES-D'ATTICIEUX |
Réfection des peintures de la salle communale
Coût de l'opération : 31 935, 16 €
Aide Annonay Rhône Agglo : 15 967, 58 €

THORRENC |
Construction d'une annexe au bâtiment municipal
Coût de l'opération : 160 000 €
Aide Annonay Rhône Agglo : 47 500 €

VERNOSC-LÈS-ANNONAY |
Construction d'une cantine et rénovation de la salle d'animation du Fraisse
Coût de l'opération : 1 567 000 €
Aide Annonay Rhône Agglo : 123 500 €







Différents projets aidés par l'Agglomération à Thorrenc, Vernosc-Lès-Annonay, Bogy et Roiffieux

UTILISER LES RESSOURCES NATURELLES POUR PRODUIRE UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE

Avec À Nos Watts, société locale de production d'énergie solaire créée en juillet 2020, l'Agglomération et ses partenaires souhaitent mobiliser toutes les forces vives du territoire : communes, entreprises, associations, citoyens… pour produire ensemble de l'énergie solaire photovoltaïque.



L'Agglomération s'est fixée des objectifs ambitieux qui dépassent ce que prévoit la loi de transition énergétique : réduire 25 % ses consommations d'énergie et couvrir à hauteur de 30 % ses besoins par une énergie renouvelable à l'horizon 2030. La transition écologique est en marche et c'est dans ce cadre que la société de production d'énergie solaire À Nos Watts a été créée. Son objectif ? Louer les toitures, installer les panneaux photovoltaïques et générer des retombées économiques pour le territoire et contribuer à la mobilisation et à la sensibilisation autour des enjeux de l'énergie et du changement climatique. Une première grappe de 14 toitures publiques et de trois projets d'ombrières, a été retenue pour une première série d'installations. La première installation a eu lieu à Talencieux. C'est l'entreprise Icare PV de Davézieux qui avait en charge le projet. Les autres installations seront réalisées en 2022.

Cette première série de déploiement représente un budget de 1,7 M d'euros et va permettre de produire 1,3 MWc soit l'équivalent de la consommation de 1 600 habitants. À Nos Watts veut poursuivre ce projet et travaille d'ores et déjà au lancement d'une nouvelle grappe d'installations photovoltaïques. « *C'était l'objectif de l'Agglomération d'impulser une vraie dynamique dans la création d'énergies renouvelables, souligne Denis Sauze, Vice-président à la Transition écologique. Au printemps 2021, de nombreux webinaires et des ciné-rencontres ont eu lieu et ont permis de présenter la démarche afin de mobiliser des citoyens, identifier de nouveaux sites, etc.* ».

>>> Pour toute information : ***info@anoswatts.fr***

> COMMENT PARTICIPER AU PROJET ?

Plus on est nombreux, plus on va loin !
Mettre à disposition sa toiture d'une surface minimale de 200m2
Mettre son énergie, son temps au service du développement de la deuxième tranche.
Faire connaitre la démarche, aider aux études de faisabilité, suivre les chantiers…
Prendre des actions auprès d'Aurance Energies

http://aurance-energies.fr/index.php/devenir-producteur-denergie-locale/devenir-actionnaire/



> A NOS WATTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une société par actions simplifiées, qui a vocation à développer la production d'énergies renouvelables, notamment photovoltaïque, sur le territoire d'Annonay Rhône Agglo. Elle a été fondée par 4 partenaires, à l'initiative d' Annonay Rhône Agglo. L'Agglomération facilite le lien avec les communes, apporte son soutien financier (45%) au projet.

>>> Aurance Energies *http://aurance-energies.fr/*, société citoyenne ardéchoise existant depuis 2012, est la porte d'entrée du financement citoyen (10%), et développe la mobilisation citoyenne, pour constituer un groupe de citoyens du territoire qui pourront continuer de porter les projets d'installations.

>>> Energie Partagée *https://energie-partagee.org/* est un mouvement citoyen national qui collecte l'épargne citoyenne au service de l'émergence de nouveaux projets, et apporte son soutien financier (44%)

>>> CoopaWatt *https://coopawatt.fr/#* impulse et accompagne le développement de projets participatifs et citoyens de production d'énergie renouvelable sur les territoires. Pour A Nos Watts CoopaWatt assure le développement (études techniques des toitures et faisabilité des installations) et soutient la mobilisation citoyenne.

À Nos Watts loue les toitures de propriétaires privés (avec un bail) ou publics (avec une Convention d'Occupation Temporaire) qui perçoivent un loyer annuel.



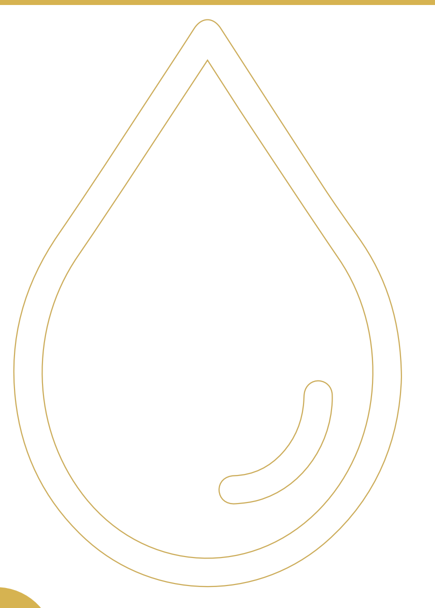
À Nos Watts finance les installations photovoltaïques, en sollicitant les entreprises du territoire, au travers d'un cahier des charges privilégiant du matériel le plus local possible (panneaux assemblés en France ou en Europe, Onduleurs Français, voire Ardéchois). Pour le financement, les fonds propres des 4 partenaires sont complétés à hauteur de 80% environ par un emprunt bancaire.

À Nos Watts vend l'électricité produite à EDF OA, avec un contrat de rachat d'une durée de 20 ans. Le produit de la vente sert à rembourser l'emprunt, rémunérer les associés (toutes personnes morales ou physiques qui ont apporté des fonds) et investir dans de nouvelles installations.

D'IMPORTANTS TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT EN COURS SUR LE TERRITOIRE

Annonay Rhône Agglo a mené d'importants travaux de modernisation de ses réseaux et stations en 2021. Plus de 6 M d'euros de travaux ont été engagés.

Objectif : préserver les milieux aquatiques, préserver l'environnement. Zoom sur **2** opérations majeures.





1 L'OPTIMISATION DU RÉSEAU À VERNOSC-LÈS-ANNONAY

Annonay Rhône Agglo a lancé un chantier de quatre mois, en juillet 2021, dont les objectifs principaux consistent à la mise en conformité du site et à la levée des restrictions d'urbanisme à Vernosc-lès-Annonay.

Le montant de l'opération s'élève à 823 401 € HT dont 380 000 € d'offre de concours de Concept Fruits et 231 000 € de l'Etat.

C'est un projet qui va permettre de transférer une partie des effluents de l'entreprise et de la commune de Vernosc-lès-Annonay sur la station Acantia.

2 NOUVELLE STATION À SERRIÈRES ET LIMONY

En septembre 2021, les travaux pour la conception, la réalisation et l'exploitation de la future STEP (Station d'Épuration des Eaux Usées) ont été lancés pour une durée de 16 mois.

>>> Lors des opérations de terrassement, le chantier a mis en évidence dix amphores romaines. La Direction régionale des affaires culturelles a été mobilisée et les amphores ont été rapidement mises en sécurité.

Le chantier se poursuit. Il s'agit d'une des opérations majeures menées par l'Agglomération en matière d'assainissement. Le coût de l'opération s'élève à 2 934 855, 00 €.



L'IMMENSE RÉSERVOIR DES HAUTS QUARTIERS RÉNOVÉ

La régie intercommunale d'eau potable procède à des travaux de réhabilitation du réservoir « Haut Quartier ».

Suite à une expertise approfondie sur l'ouvrage, il a été conclu qu'il présentait une grande vétusté.

Ces travaux consistent à réhabiliter toute l'étanchéité de l'ouvrage, afin de limiter les pertes d'eau, diminuer les prélèvements sur le milieu, améliorer l'exploitation de l'ouvrage et garantir la distribution d'eau.

Ces travaux ont débuté en août et devraient s'achever en janvier 2021.



Montant de l'opération : 568 637 € HT

Subvention :
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse :
284 318,80 €

Auto-financement : 284 318,80 €

TRAVAUX À PEAUGRES ET À VANOSC EN PERSPECTIVE

La construction de la nouvelle station d'épuration de Peaugres compte parmi les opérations importantes prévues en 2022 par la régie d'assainissement. Le projet se situe sur le site de l'actuelle station et les travaux débuteront au cours du premier trimestre 2022. La filière sera effectuée par filtres plantés de roseaux sur deux étages pour 1 500 Equivalent-Habitant. Le chantier devrait durer 6 mois.

En parallèle aura lieu la mise en réseau séparatif des réseaux sur la rue centrale de Peaugres. Le chantier est en cours d'attribution, les travaux débuteront 1er trimestre 2022 pour une durée de 5 mois.

Côté eau potable, un des chantiers majeurs est celui prévu à Vanosc avec les travaux de réhabilitation de la conduite principale alimentant le hameau de Pouillas.

Ces travaux ont pour objectif de limiter les fuites sur les canalisations, de sécuriser la distribution d'eau potable et de réduire les volumes prélevés sur le milieu naturel. Les travaux ont débuté en décembre 2021 pour une durée de 3 mois.





Montant des travaux à Peaugres : 751 592 € HT

Aide de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse : 18 000 € HT

Montant des travaux à Vernosc-lès-Annonay : 180 000 € HT

Aide de l'Etat de : 23 000 € HT

11 BUS IVECO POUR LA NOUVELLE FLOTTE DE L'AGGLO

L'Agglomération va gérer en direct l'organisation des transports urbains sur l'ensemble du territoire.

Construction d'entrepôt, acquisition d'une flotte de bus sont prévus dans les prochains mois.



Ce sont 9 Urbanway et 2 navettes produits à Annonay et sortis des lignes de fabrication de l'usine Iveco qui transporteront les voyageurs, à partir de septembre 2022.

Annonay Rhône Agglo change le mode de gestion des transports et passe en régie directe.

Un changement historique pour la ville dont le réseau de bus urbain était jusque-là géré par Transdev dans le cadre d'une délégation de service public. *« C'est un système qui va nous permettre d'être beaucoup plus souples, d'adapter le réseau au plus près de la demande. Nos équipes sauront déployer les lignes avec efficacité »*, résume Simon Plénet.

La régie, un mode de gestion déjà utilisé pour l'eau et l'assainissement :

Un changement historique mais pas isolé. En France, on assiste à un retour en force de la gestion directe des transports. Montpellier, Avignon, Grenoble, Strasbourg... de nombreuses autorités organisatrices de la mobilité font ce choix au profit de la délégation de services publics. *« Lors de la consultation pour le précédent contrat, l'Agglomération n'avait reçu qu'une seule offre et cela nous a beaucoup questionnés c'est pourquoi nous avons lancé une réflexion de fond sur les différents modes de gestion. Nous voulions une plus grande souplesse et une plus grande maîtrise de ce service essentiel pour les habitants du territoire et la régie, un mode que nous utilisons déjà pour les services d'eau et d'assainissement, est véritablement la solution la plus adaptée »*, ajoute le président d'Annonay Rhône Agglo.



Simon PLÉNET, **Président d'Annonay Rhône Agglo**

« Adapter le réseau au plus près de la demande. »

> DES BUS AU BIOGNV, UNE ÉNERGIE VERTE POUR DES TRANSPORTS DURABLES

Les bus de la future régie de transport rouleront au BIOGNV (Gaz naturel pour véhicules).

Le BioGNV est une énergie verte produite à partir de déchets industriels. Il est utilisé dans les nouveaux véhicules fabriqués par Iveco. Le BIOGNV apporte une véritable alternative aux produits pétroliers et représente l'avenir de la mobilité durable.

Son utilisation permet ainsi de réduire jusqu'à 80% les émissions de CO_2 par rapport au diesel. C'est une révolution technologique et écologique majeure pour répondre à l'urgence climatique.

> UN PROJET AMBITIEUX POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE MOBILITÉ

Le passage en régie est prévu pour septembre 2022. Cela impliquera la reprise à cette date des 13 salariés de la société Transdev basés à Annonay.

L'Agglomération mettra également en place une équipe d'exploitation et de support-usagers. Pour fonctionner, le service devra aussi se doter d'une flotte de 11 véhicules dont 2 de type navette urbaine. Via l'UGAP, la Centrale d'achat public, la commande a été passée à l'entreprise locale Iveco,

UN NOUVEL ENTREPÔT POUR STATIONNER LA FLOTTE DE VÉHICULES



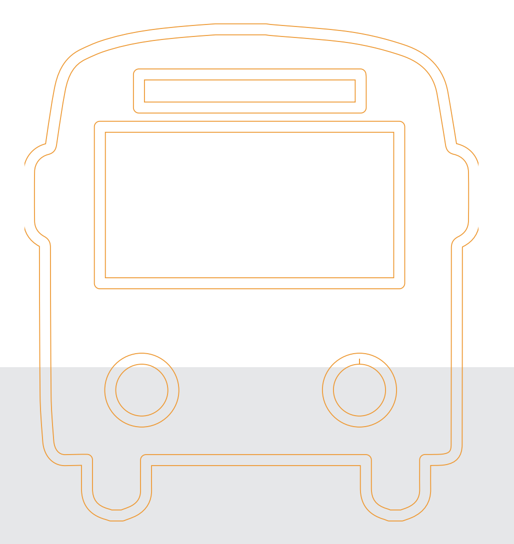


L'Agglomération aménage un dépôt de bus, rue du ruisseau d'Aumas à Davézieux.

Débuté mi-décembre, le chantier devrait durer jusqu'au mois de juillet 2022.

Cet entrepôt, d'une surface de 850 m², sera doté : d'une centrale photovoltaïque sur sa toiture, de panneaux solaires pour une production électrique, d'une station de compression de gaz naturel qui alimentera la future flotte d'autobus en Biogaz, de bornes électriques de recharges pour les véhicules, d'une bonne gestion des eaux pluviales avec un aménagement doté de noues et d'un bassin de rétention paysager, d'une station de lavage des autobus qui recyclera l'eau savonneuse…

L'entrepôt aura une capacité de stationnement de 40 places d'autobus et d'autocars.



« *C'est un projet ambitieux,* souligne Simon Plénet, *et les services sont pleinement mobilisés. Les attentes sont fortes en matière de transport collectif et nous voulons pleinement répondre à ces enjeux.* »

Le budget des transports, urbains et scolaires, représente un coût de 4 millions d'euros pour l'Agglomération.

Le montant du projet représente un investissement de :

2 900 000 € HT

JUSQU'À 300 € DE PRIME POUR L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

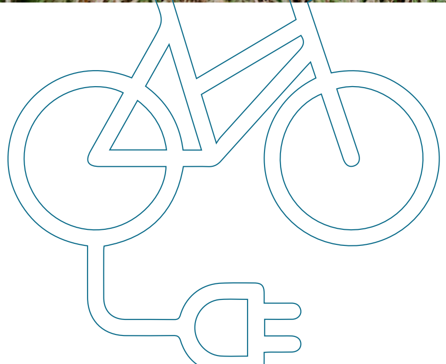


Annonay Rhône Agglo accorde une aide aux habitants du territoire qui souhaitent faire l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (classique, pliant, cargo ou handyvélo). Cette prime d'achat, cumulable avec celles déjà mises en place par l'Etat ou le Département, pourra atteindre jusqu'à 300 € selon le niveau de revenu.

Depuis le lancement du dispositif cet été, 135 demandes ont été enregistrées.

« Le marché du cycle est en pleine progression. Le confinement a accéléré ce phénomène et sur notre territoire, le vélo électrique connaît un véritable engouement », souligne Simon Plénet, président d'Annonay Rhône Agglo. *« Avec la réalisation du premier tronçon de la Via Fluvia, nous avons aussi donné une impulsion à tous ceux qui souhaitent aller au travail autrement qu'en prenant leur voiture. La prime vélo va encourager les changements de pratique et booster, nous l'espérons, le marché des cyles »*.

Pour être éligible à la prime, l'achat doit être effectué auprès d'un des vendeurs du territoire du tableau ci-dessous. Les dossiers de demande de versement de prime sont disponibles sur le site internet d'Annonay Rhône Agglo.



>>> Renseignements auprès de la Direction des transports : 04 75 69 39 96 ou velo.mobilite@annonayrhoneagglo.fr

> RENSEIGNEMENT AUSSI AUPRÈS DE VOS COMMERÇANTS

La Petite Reine Annonay, 5 chemin de Chamieux, 07 100 ANNONAY
A nos Vélos, 34 boulevard de la République, 07 100 ANNONAY
Stephcycles, ZA Chantecaille, 07 430 SAINT-CLAIR
Cluzel SE, route 4ème Spahis, 07 100 ANNONAY
Intersport, lieu-dit Le Mas, 07 430 DAVEZIEUX
Point S, 130 chemin du Mas, 07 430 DAVEZIEUX
Feu Vert, 1147 route de Lyon, 07 430 DAVÉZIEUX
Roche Cycles, 8 av. Marc Seguin, 07 100 ANNONAY

CARTONS ONDULÉS : DU NOUVEAU DANS LA COLLECTE !

Depuis début novembre, 28 communes sont équipées d'un conteneur spécifique au tri des cartons ondulés dont Annonay qui en possède 5.



Avec le développement du commerce en ligne, le nombre de cartons bruns progresse. Ces déchets, encombrants, n'ont pas leur place dans la colonne jaune et devaient être déposés en déchèterie. Pour faciliter le geste tri des habitants, l'Agglomération a installé des colonnes spécifiques dans chaque commune. Arrivées tardivement du fait de la pénurie de matériaux, elles ont finalement été installées cet automne et permettent de recevoir tous les cartons ondulés pliés.



Lorsqu'il est déposé à côté des conteneurs de tri, il subit les intempéries et voit donc ses chances d'être recyclé diminuer drastiquement.

Le carton est pourtant une ressource essentielle s'il est bien trié. En effet, un carton peut être recyclé une dizaine de fois avant que les fibres soient trop fragilisées. Une fois transformés, les rouleaux sont utilisés comme matière première dans la fabrication d'essuie-tout, de différents papiers d'emballages de papeterie, d'enveloppes, ou tout simplement de cartons ondulés.



X 10

> PROPRETÉ DES ÎLOTS : C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Différents types de conteneurs sont déployés au plus près des habitants : conteneurs à ordures ménagères, tri sélectif, carton brun…

Ces services de proximité permettent aux habitants de déposer leurs déchets 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

La fréquence des collecte est ajustée et les communes mobilisent également leurs agents pour que les sites soient le plus propres possible… Une mission de service publique qui ne peut être possible sans la contribution de tous.

Propreté des îlots : c'est l'affaire de tous, alors on compte sur vous !

> INFO-COMPOST

Annonay Rhône Agglo, en partenariat avec le Sytrad, propose des composteurs de 320 litres au prix réduit de 30 €. Les composteurs sont remis par des « guides composteurs » qui répondront à vos questions sur les pratiques de compostage.

>>> Renseignements au 04 75 67 97 93 ou dechets-menagers@annonayrhoneagglo.fr

EHPAD, MAPA, DOMICILE, LES DÉFIS DE L'ACCUEIL DU 4ÈME ÂGE

Le vieillissement de la population représente un défi majeur pour les territoires. Avec les progrès de la médecine et la hausse de l'espérance de vie, la population vieillit de plus en plus. Ces changements positifs impliquent une adaptation de l'offre d'accueil car la perte progressive d'autonomie nécessite des besoins en matière de soins et d'accompagnement pour les gestes du quotidien.

Dans le cadre de sa compétence « personnes âgées », le CIAS compte 6 établissements et héberge environ 300 résidents. *« Nous avons une offre variée : un EHPAD, médicalisé, et plusieurs établissements pour les personnes non dépendantes. Nous subventionnons aussi deux associations qui œuvrent pour le maintien à domicile »*, précise Sylvette David, Vice-Présidente aux Personnes âgées d'Annonay Rhône Agglo.

La société évolue profondément et on observe un fort recul de l'âge d'entrée dans les établissements.

Les séniors souhaitent rester le plus longtemps possible à leur domicile et intègrent un établissement lorsqu'ils ne peuvent plus rester chez eux. Avec la génération des baby-boomer qui d'ici 5 à 10 ans, atteindront l'âge de 85 ans, les territoires doivent anticiper et développer des solutions qui correspondent aux attentes des habitants.

« A l'échelle de l'Agglomération, nous travaillons sur une Analyse des besoins sociaux, un document de prospective qui va déterminer la feuille de route de l'Agglomération en matière d'action sociale, souligne Sylvette David. *Il y a un volet dédié à la thématique des personnes âgées. C'est vraiment un lieu où nous réfléchissons collectivement, sur la base de données locales, à l'avenir et à ce que nous allons proposer à nos personnes âgées ».*



Sylvette David, **Vice-présidente aux Personnes âgées**

« L'ABS nous aide à trouver collectivement des réponses aux enjeux de l'accueil des séniors. »



EHPAD de la Clairière, la Lombardière, 07100 Annonay

> MAPA, EHPA, EHPAD : DÉCRYPTAGE

Les MAPA, Maison d'accueil pour personnes âgées, et les EHPA, Etablissement d'hébergement pour personnes âgées, sont des logements associés à des services collectifs de type résidences autonomie.

Les EHPAD, Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, sont des maisons de retraite médicalisées qui proposent un accueil en chambre. Ces établissements médicalisés ont pour mission d'accompagner les personnes fragiles et vulnérables et de préserver leur autonomie par une prise en charge globale comprenant l'hébergement, la restauration, l'animation et le soin.

Les solutions d'hébergement sur le territoire sont nombreuses. Le choix d'une résidence va dépendre de plusieurs points : l'état de santé, la situation familiale, la situation géographique, le niveau de revenus...



LES MAPA DE VOCANCE ET VILLEVOCANCE REGROUPÉES

Le CIAS d'Annonay Rhône Agglo a été contraint de regrouper sur un site unique les MAPA de Vocance et de Villevocance.

Parmi les établissements gérés par le CIAS, on en dénombre deux situés dans la vallée de la Vocance : la MAPA les 3 Soleils à Villevocance et les Troubadours à Vocance. Il s'agit de deux établissements de petite taille, d'une capacité d'accueil de 10 personnes, et non médicalisés. Les logements sont prévus pour accueillir des personnes âgées non dépendantes qui bénéficient de services de proximité paratgés.

Si ce type d'établissement correspondait aux aspirations des personnes âgées dans les années 90, au moment de leur création, les âges d'entrée en institution ont nettement augmenté depuis. Les seniors préfèrent désormais rester chez eux le plus longtemps possible et quitter leur habitation lorsque le niveau de dépendance nécessite un placement dans un établissement médicalisé. Ce changement dans les aspirations se traduit par une baisse d'attractivité des MAPA. Ainsi, les deux établissements n'affichaient pas complet loin de là.

Facteur aggravant : le niveau d'autonomie de certains résidents diminuait, avec l'âge. *"Dix résidents sur les 18 occupants n'avaient pas un niveau d'autonomie correspondant à un accueil en MAPA, explique Sylvette David, Vice-présidente aux personnes âgées de l'Agglomération. La moitié d'entre eux ont des pathologies qui nécessitaient une prise en charge en EHPAD ou Cantou.*

Le maintien dans les MAPA posait la question de la sécurité pour les pensionnaires mais aussi la question de la responsabilité pour les agents en charge. Il s'agit d'auxiliaires de vie formés à l'accompagnement des personnes pour les gestes quotidiens, les repas et les toilettes, sans formation pour prodiguer des soins. Les équipes se retrouvaient ainsi en difficulté au quotidien."

Les familles ont toutes été rencontrées et les résidents concernés ont peu à peu déménagé dans un établissement adapté à leurs besoins.

Une fois ces changements établis, les deux établissements accueillaient à eux deux une petite dizaine de résidents dont le niveau d'autonomie était suffisant pour rester en MAPA. Les pensionnaires ont ainsi été regroupés à Villevocance.



DES TEMPS D'ANIMATIONS AVEC LE RELAIS PETITE ENFANCE « PIROUETTE »

Le Relais Petite Enfance «Pirouette» propose aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou garde à domicile, des temps d'accueil collectif en itinérance sur les communes d'Annonay, Boulieu-lès-Annonay, Davézieux, Quintenas, Roiffieux, Talencieux, Vernosc-lès-Annonay, Villevocance, Saint-Marcel-lès-Annonay. Ils sont ouverts à tous les professionnels du secteur, sur inscription et suivant un planning fixe consultable auprès du Relais.

Ces temps permettent aux assistants maternels de se rencontrer entre professionnels, d'échanger sur des thématiques de la petite enfance, d'être informées des actualités petite enfance et de partager un moment de jeu avec l'enfant.

Ils sont aussi des temps d'éveil et de socialisation pour l'enfant à travers la proposition d'ateliers (peinture, motricité, éveil sensoriel etc ...)

Différents projets et partenariats ponctuent ces temps d'accueil collectifs pour créer du lien et enrichir les échanges : travail autour du conte, temps lecture à la bibliothèque...

Le Relais Petite Enfance a également une mission d'informations tant en direction des (futurs) parents que des professionnels de la petite enfance.

>>> Le Relais informe et accompagne les parents employeurs : aide à la recherche d'un assistant maternel ou garde à domicile, informations sur la fonction employeur (droits et responsabilités, contrat de travail, démarches administratives), soutien à la parentalité.

Le Relais informe aussi les professionnels quant aux conditions d'accès et d'exercice des métiers de la petite enfance et délivre une information générale en matière de droit du travail.

>>> Relais Petite Enfance

70 avenue de l'Europe, Parc Saint Exupéry 07100 ANNONAY

04 75 33 39 34 | ram@annonayrhoneagglo.fr

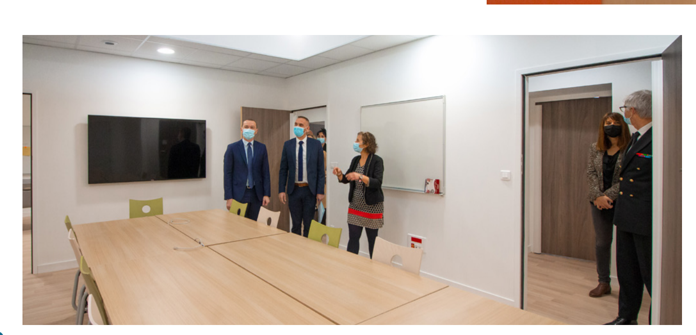
OUVERTURE D'UN NOUVEL ÉQUIPEMENT EN JANVIER

Le pôle petite enfance d'Annonay Rhône Agglo, situé dans le parc de la bibliothèque à Annonay, ouvrira ses portes en janvier 2022.

Ce nouvel équipement dédié à la petite enfance réunira plusieurs services.

La crèche familiale les P'tites nacelles, qui était précédemment située dans la tour des Cévennes, trouvera de nouveaux locaux dans le bâtiment.

Son offre d'accueil sera étendue de 10 places. Une nouvelle crèche collective « Bulle d'éveil » de 20 places verra également le jour.



Le pôle Petite enfance hébergera par ailleurs le Relais Petite enfance « Pirouette », le Guichet d'accueil petite enfance, le Lieu d'accueil enfants-parents « la Farandole ».

La PMI (Protection maternelle infantile) proposera aussi des consultations de nourrissons. Le site sera lieu ressource pour toutes les familles du territoire.



REPRISE DES CRÈCHES DE LA LOMBARDIÈRE ET DU ZODIAQUE

Annonay Rhône Agglo, qui gère déjà 6 structures d'accueil pour la petite enfance sur le territoire reprend en gestion deux établissements, qui relevaient jusque-là de l'association EGS.

À partir du mois de janvier, les 2 crèches associatives l'Île aux enfants et À p'tit pas basées à Annonay dans les quartiers du Zodiaque et de la Lombardière, ne seront plus gérées par l'association EGS, Études et gestion sociale. Elles relèveront de l'Agglomération. Personnel, nombre de places, tarif : le fonctionnement restera inchangé pour les usagers mais le rattachement à l'Agglomération permet de garantir la pérennité de ces structures.

« L'association a fait appel à nous car elle avait des difficultés à renouveler ses administrateurs. Gérer une crèche, c'est beaucoup d'engagement, beaucoup de responsabilité. Les bénévoles peuvent s'essouffler et il est de la responsabilité des collectivités de les aider à faire face pour préserver cette offre de service public essentielle pour le territoire », souligne Simon Plénet, président d'Annonay Rhône Agglo. *« La situation de l'association est saine tant sur le plan budgétaire que sur le plan du personnel. Les actions qui sont menées dans les deux structures sont pertinentes. Ces établissements font le plein. Il était important que par notre action, nous puissions sauvegarder ces structures qui, faute de gestionnaires, auraient pu fermer »*, précise Sylvie Bonnet, vice-présidente déléguée à la Petite enfance.

Les 22 salariés travaillant dans les deux structures rejoindront les équipes du CIAS. Avec cette reprise, c'est aussi l'action globale d'Annonay Rhône Agglo en direction de la petite enfance qui est confortée. En 2022, le CIAS gérera 8 établissements représentant 237 places d'accueil.



Sylvie Bonnet,
Vice-présidente à la Petite enfance

« Sauvegarder ces structures essentielles pour le territoire »





AIDES TPE :
DÉJÀ 55 COMMERCES ACCOMPAGNÉS !

Dans le centre typique du village de Vinzieux, le parvis de l'ancienne cure de l'évêché s'est transformé en terrasse. La salle de bar accueille les amateurs de bon vin et de chocolat. Nathalie et Christian font aussi dépôt de pain, bols de soupe, soirées à thème, paniers gourmands... « *C'est un projet complet pour dynamiser le village et qui, je l'espère, va déclencher d'autres initiatives* », souligne Hugo Biolley, maire de la commune. Comme 55 autres commerces du territoire, le Vin'z'ieux a bénéficié d'une aide de l'Agglomération dans le cadre du dispositif Aide TPE, Très petite entreprise.

Une subvention de 10 000 € a été versée et a permis au projet d'aboutir.

Entrée en vigueur en décembre 2017 pour accompagner la création ou la modernisation des commerces de proximité dans le centre-ville d'Annonay ou dans les centres-bourgs des villages d'Annonay Rhône Agglo, ce dispositif est cumulable avec l'aide régionale « Financer mon investissement 'Commerce et Artisanat' ». « *Cela en fait un levier extrêmement intéressant pour les porteurs de projet* », souligne Simon Plénet, président d'Annonay Rhône Agglo.

Depuis sa création en 2019,

l'Agglomération a accompagné 55 commerces pour un total de

296 245 €

13 nouvelles demandes en cours aujourd'hui



«le Vin'z'ieux» accueille les amateurs de vin et de chocolat

> AIDE TPE : COMMENT ÇA MARCHE ?

>>> Rédiger une lettre d'intention permettant l'ouverture du dossier de demande de subvention. Construire un dossier complet présentant le projet et les investissements envisagés

>>> Examen du dossier par Annonay Rhône Agglo

>>> Vote de la subvention

>>> Visite de conformité sur site, une fois le projet finalisé pour permettre le versement de la subvention

20% de subvention en cas de création sur des dépenses d'investissements et travaux comprises entre 5000 € HT et 50000 € HT soit une subvention jusqu'à 10 000 €

10 % de subvention en cas de modernisation d'un commerce sur des dépenses d'investissements et travaux comprises entre 5000 € HT et 50000 € HT soit une subvention jusqu'à 5 000 €

SAISON *culturelle* EN SCÈNES 21/22

Depuis septembre, plus de 2600 spectateurs ont franchi les portes des deux salles de spectacle au gré d'une programmation éclectique. Les spectacles ne font pas encore le plein : craintes liées au virus, mise en place du pass sanitaire et pratiques culturelles modifiées après une longue période à devoir rester chez soi... Malgré tout le public est bien là et la qualité de la programmation aussi. Les dates ont été autant d'occasion de se retrouver et d'échanger avec les équipes artistiques.

Les agents d'En Scènes sont prêts à adapter le protocole sanitaire si celui-ci devait évoluer, du fait de la cinquième vague. Le rideau est prêt à se lever sur la programmation de l'épisode 2, entre janvier et mai.

> JANVIER

VENDREDI 7 - 20H30 AU THÉÂTRE DES CORDELIERS, ANNONAY

Film **LA BELLE ÉQUIPE (1936)** - de Julien Duvivier avec Jean Gabin, Charles Vanel, Raymond Aimos, Viviane Romance, Fernand Charpin | *Projection Grand Classique du cinéma français*



SAMEDI 8 - 21H À LA MAISON RURALE D'ANIMATION LE ROUGE BAISER, SAVAS

Spectacle **LE P'TIT BAL PERDU** par le Balluche de la Saugrenue
Bal - Scènes nomades

DIMANCHE 16 - 16H30 AU THÉÂTRE DES CORDELIERS, ANNONAY

Représentation musicale **SCHUBERT / D'ADAMO** avec Noémi Boutin & le Quatuor Béla
Quintette pour ombres et violoncelle

VENDREDI 21 – 20H30 À L'ESPACE MONTGOLFIER, DAVÉZIEUX

Concert **LES TÊTES RAIDES**
Chanson française - Spectacle debout

JEUDI 27 - 20H30 À L'ESPACE MONTGOLFIER, DAVÉZIEUX

Spectacle **AD VITAM de ALEX VIZOREK**
Humour

DIMANCHE 30 - 16H30 À L'ESPACE MONTGOLFIER, DAVÉZIEUX

Spectacle **POLAR** par la Cie La Clinquaille
Jeune public - Théâtre d'objet

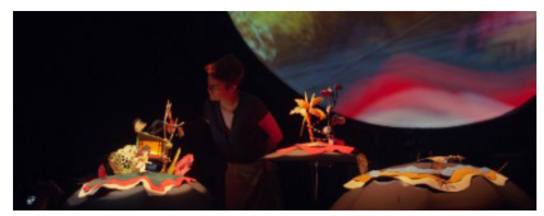
> FÉVRIER

DIMANCHE 6 - 16H30 À L'ESPACE MONTGOLFIER, DAVÉZIEUX

Spectacle **ILES** par la Cie Rêveries mobiles
Jeune public - Théâtre d'ombre et de marionnettes

SAMEDI 12 – 20H30 À VILLEVOCANCE

Comédie musicale **NOTRE-DAME DE PARIS,**



L'AUTRE COMÉDIE MUSICALE par la Cie Le Voyageur Debout
Scènes nomades

DIMANCHE 13 - 16H30 À LIMONY

Comédie musicale **NOTRE-DAME DE PARIS, L'AUTRE COMÉDIE MUSICALE** par la Cie Le Voyageur Debout
Scènes nomades

SAMEDI 19 - 20H30 AU THÉÂTRE DES CORDELIERS, ANNONAY

Représentation **MARIE DES POULES, GOUVERNANTE CHEZ GEORGE SAND** avec Béatrice Agenin, Arnaud Denis ou François Nambot
2 Molières 2020 - Théâtre

DIMANCHE 27 - 16H30 AU THÉÂTRE DES CORDELIERS, ANNONAY

SAFARI par la Cie La Ligne mis en scène par Maïa Jarville créé par Sébastien Joanniez
Création 2020 - Théâtre

SAMEDI 5 - 20H30 À SAINT MARCEL-LÈS-ANNONAY

ENTRETIEN D'EMBAUCHE ET AUTRES DEMANDES EXCESSIVES par la Cie Petite Lumière
Scènes nomades - Humour théâtral



> MARS

DIMANCHE 6 – 16H30 À ARDOIX

ENTRETIEN D'EMBAUCHE ET AUTRES DEMANDES EXCESSIVES par la Cie Petite Lumière
Scènes nomades - Humour théâtral

JEUDI 10 - 20H30 AU THÉÂTRE DES CORDELIERS, ANNONAY

LES FILLES AUX MAINS JAUNES avec l'Atelier Théâtre Actuel
Théâtre

MARDI 15 - 20H30 AU THÉÂTRE DES CORDELIERS, ANNONAY

FÉMINISTE POUR HOMME écrit et interprété par Noémie De Lattre
Humour





SAMEDI 19 - 20H AU THÉÂTRE DES CORDELIERS, ANNONAY

LE BOURGEOIS GENTILHOMME avec la Cie Agence de Voyages Imaginaires
A voir en famille - Théâtre

DIMANCHE 20 - 16H30 À L'ESPACE MONTGOLFIER, DAVÉZIEUX

L'AVARE par la Cie Tabola Rassa
Jeune public - Théâtre d'objets

MERCREDI 23 - 20H30 À L'ESPACE MONTGOLFIER, DAVÉZIEUX

CONCERT de YOUN SUN NAH
Chanson / Jazz / Musique du monde

SAMEDI 26 - 20H30 À PEAUGRES

FRACTURE D'AMOUR, FRACTURE D'HUMOUR par la Cie Vivre aux éclats
Scènes nomades - Clown Théâtre Seul en Scène

> AVRIL

SAMEDI 2 - TOUTE LA JOURNÉE À ANNONAY :

FESTIVAL PAS DES POISSONS DES CHANSONS

MARDI 5 - 20H30 À L'ESPACE MONTGOLFIER, DAVÉZIEUX

LE SYNDROME DU BANC DE TOUCHE avec la Cie le grand chelem, interprété par Léa Girardet
Théâtre Seul en Scène

MARDI 6 - PROGRAMMATION DE LA FÊTE DU LIVRE JEUNESSE À VERNOSC

GAÏA LE CAMION À HISTOIRES par Lardenois & Cie d'après le récit de Taï Marc Le Thanh
Jeune public - Scènes nomades - Théâtre

SAMEDI 9 - PROGRAMMATION DE LA FÊTE DU LIVRE JEUNESSE À L'ESPACE MONTGOLFIER, DAVÉZIEUX

GAÏA LE CAMION À HISTOIRES par Lardenois & Cie d'après le récit de Taï Marc Le Thanh
Jeune public - Scènes nomades - Théâtre

DIMANCHE 10 - 16H30 AU THÉÂTRE DES CORDELIERS, ANNONAY

LE JOURNAL SECRET DU PETIT POUCET par Les Ateliers du Capricorne de Rébecca Dautremer et Philippe Lechermeier
Jeune public - Théâtre marionnettes, ombres, vidéo

JEUDI 14 - 20H30 AU THÉÂTRE DES CORDELIERS, ANNONAY

LOOKING FOR CYRANO par Le Collectif 5, d'après l'œuvre d'Edmond Rostand
Théâtre

SAMEDI 16 - 20H30 AU THÉÂTRE DES CORDELIERS, ANNONAY



SPECTACLE ALLÉGRIA avec CCN de la Rochelle / la Cie Accrorap / direction Kader Attou
A voir en famille - Danse Hip-hop

> MAI

JEUDI 5 - 20H30 À L'ESPACE MONTGOLFIER, DAVÉZIEUX

MÛ par La Cie Simon Carrot / La Tournoyante production
A voir en famille - Cirque / Electromagnétisme

SAMEDI 7 - 20H30 AU THÉÂTRE DES CORDELIERS, ANNONAY

ALI BABA ET LE TRÉSOR DE LA CAVERNE MAGIQUE mis en scène par Nadine Peyrin / en partenariat avec le Studio Dano d'Annonay
A voir en famille - Comédie musicale

MARDI 10 - 20H30 AU THÉÂTRE DES CORDELIERS, ANNONA

MARIAJ EN CHONSONS par Blond and blond and blond | *A voir en famille - Comédie musicale décalée*

>>> Retrouvez toutes les informations dans le programme à l'accueil des services de l'Agglo ou sur le site de l'Agglo annonayrhoneagglo.fr dans la rubrique En Scènes.

INFO **PRATIQUES**

> LES DÉCHÈTERIES

MARENTON | 07100 ANNONAY
>>> Du lundi au samedi :
De 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

LES ENSURIES | 07430 VERNOSC-LÈS-ANNONAY
>>> Le mercredi et vendredi :
De 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
>>> Le samedi de :
De 13h30 à 16h30

LA VOCANCE | 07690 VILLEVOCANCE
>>> Le mardi et jeudi :
De 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
>>> Le samedi :
De 9h à 12h

LE FLACHER | 07340 FÉLINES
>>> Le lundi et vendredi :
De 14h à 18h
>>> Le mercredi et jeudi :
De 9h à 12h
>>> Le samedi :
9h à 16h (Non stop)

RENSEIGNEMENTS :

Service déchets des ménages : 04 75 67 55 57
dechets-menagers@annonayrhoneagglo.fr
annonayrhoneagglo.fr

> BILLETTERIE EN SCÈNES

Guichet de l'Espace Montgolfier
07100 Annonay
>>> Le mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h

Office de Tourisme Ardèche Grand Air
07100 Annonay
>>> Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
04 75 33 12 12
billetterie@annonayrhoneagglo.fr

> PÔLE ENTREPRENEURIAL DE VIDALON

698 rue de Vidalon
07430 Davézieux
04 75 33 75 24
>>> Du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h à 17h30 (Fermé le mercredi après-midi)

> AQUAVAURE

30 rue Mathieu Duret
07100 ANNONAY
04 75 33 46 54

>>> Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h à 13h45 et de 17h à 19h45, le mercredi de 12h à 19h45, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h45 et le dimanche de 10h à 13h.

> BIBLIOTHEQUE SAINT EXUPÉRY

70 avenue de l'Europe
07100 ANNONAY
04 75 67 94 69

>>> Le mardi de 10h à 12h et de 15h à 18h,
le mercredi de 10h à 18h,
le jeudi de 15h à 19h,
le vendredi de 15h à 18h
et le samedi de 10h à 15h

> PÔLE PETITE ENFANCE

70, avenue de l'Europe
Parc Saint Exupéry
07100 Annonay
04 75 33 70 79
>>> Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

> CIAS

3 rue des Fossés du Champ
BP 80 - 07101 Annonay Cedex
04 75 33 75 10
servicesocial@annonay.fr
>>> Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h

> RÉGIE D'ASSAINISSEMENT ET EAU DU BASSIN D'ANNONAY

Annexe du Château de la Lombardière
La Lombardière - BP 8
07430 Davézieux
04 75 69 32 65
>>> Du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 14h à 17h



SAISON *culturelle* EN SCÈNES 21/22



Vous avez vu de la lumière ?

Annonay Rhône AGGLO